

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 616

23 mars 2010

### SOMMAIRE

<b>ACCOFIN, Société Fiduciaire</b> .....	<b>29529</b>	<b>Mongolia S.A.</b> .....	<b>29524</b>
<b>Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l.</b> .....	<b>29553</b>	<b>Monterey Capital IV Sàrl</b> .....	<b>29526</b>
<b>AGP Herr Courtage</b> .....	<b>29549</b>	<b>Morgan Stanley Global Emerging Markets Holdings Lux S.à r.l.</b> .....	<b>29522</b>
<b>Air-LB International Development S.A.</b> .....	<b>29524</b>	<b>Nexxar Group Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>29548</b>
<b>Alternative Property Income Venture S.C.A.</b> .....	<b>29552</b>	<b>North Health Club S.à r.l.</b> .....	<b>29527</b>
<b>Altice Securities S.à r.l.</b> .....	<b>29529</b>	<b>P.F.P. International S.A.</b> .....	<b>29565</b>
<b>Argentina S.A.</b> .....	<b>29535</b>	<b>PO Invest 1 S.A.</b> .....	<b>29547</b>
<b>Beim Engelchen S.à r.l.</b> .....	<b>29527</b>	<b>Polytec S.A.</b> .....	<b>29534</b>
<b>Blackstone Holding S.A.-SPF</b> .....	<b>29534</b>	<b>PRESCO Hoist Investments S.A.</b> .....	<b>29547</b>
<b>Carmel Capital II Sàrl</b> .....	<b>29528</b>	<b>Presidential E</b> .....	<b>29536</b>
<b>Carmel Capital IV Sàrl</b> .....	<b>29526</b>	<b>Profiline Luxembourg SA</b> .....	<b>29546</b>
<b>Carmel Capital V S.à r.l.</b> .....	<b>29527</b>	<b>Roma Participations S.A.</b> .....	<b>29530</b>
<b>C &amp; L Investments S.A.</b> .....	<b>29548</b>	<b>Royal-Lux S.A.</b> .....	<b>29522</b>
<b>Credit Suisse Real Estate Fund Internati- onal (Luxembourg) Holding S.A.</b> .....	<b>29531</b>	<b>Schon Andreas GmbH</b> .....	<b>29525</b>
<b>Edmond de Rothschild Prifund, en abrégé PRIFUND</b> .....	<b>29534</b>	<b>Schwan's European Holdings, S.à r.l.</b> .....	<b>29548</b>
<b>Equinox Two S.C.A.</b> .....	<b>29530</b>	<b>Skipper Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>29536</b>
<b>F.A. S.A.</b> .....	<b>29529</b>	<b>Skipper Holdings S.à r.l.</b> .....	<b>29544</b>
<b>FDV Venture</b> .....	<b>29552</b>	<b>Skipper Topco S.à r.l.</b> .....	<b>29544</b>
<b>Forum Holding S.A.</b> .....	<b>29529</b>	<b>SOP Verwaltungsgesellschaft S.A.</b> .....	<b>29523</b>
<b>Future Group Holdings S.A.</b> .....	<b>29546</b>	<b>Sun Hill Investments S.A.</b> .....	<b>29552</b>
<b>Geronzi &amp; Biersbach S.à r.l.</b> .....	<b>29547</b>	<b>Supermarket Portfolio Sàrl</b> .....	<b>29552</b>
<b>I.T.&amp; T. Consulting - Information Techno- logy and Telematics Consulting S.A.</b> .....	<b>29524</b>	<b>Syn. Com. Holding S.A.</b> .....	<b>29523</b>
<b>Kailoua S.A.</b> .....	<b>29546</b>	<b>Tallis 2 S.à r.l.</b> .....	<b>29525</b>
<b>Landlord</b> .....	<b>29528</b>	<b>That's It A.G.</b> .....	<b>29525</b>
<b>Landmark Investment Management Lux S.à r.l.</b> .....	<b>29523</b>	<b>THB 70 S.A.</b> .....	<b>29548</b>
<b>Merlin Entertainments Group Luxem- bourg 3 S.à r.l.</b> .....	<b>29528</b>	<b>Tigris S.à r.l.</b> .....	<b>29568</b>
<b>MGTX International S.à r.l.</b> .....	<b>29535</b>	<b>UDC S.A.</b> .....	<b>29547</b>
		<b>Vision Consultancy S.A.</b> .....	<b>29522</b>
		<b>Vontobel Fund</b> .....	<b>29551</b>
		<b>Vontobel Sicav</b> .....	<b>29530</b>
		<b>WGI Netherlands B.V./S.à r.l.</b> .....	<b>29535</b>
		<b>Yme Holding S.A.</b> .....	<b>29534</b>
		<b>YME S.A.</b> .....	<b>29534</b>

**Vision Consultancy S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 73.048.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 13 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme VISION CONSULTANCY S.A., ayant eu son dernier siège social à L-6312 BEAUFORT, 104, route d'Eppeldorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 73048.

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Monsieur le Juge Jean-Claude WIRTH, et liquidateur Maître Daniel BAULISCH, Avocat à la Cour, demeurant à L-9225 Diekirch, 9, rue de l'Eau.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a dit que le présent jugement est exécutoire par provision.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a également mis les frais à charge de la société, sinon, en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Daniel BAULISCH

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010026701/20.

(100023857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Royal-Lux S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 97.083.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 13 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme ROYAL-LUX S.A., ayant eu son dernier siège social à L-6312 BEAUFORT, 104, route d'Eppeldorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 97083.

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Monsieur le Juge Jean-Claude WIRTH et liquidateur Maître Daniel BAULISCH, Avocat à la Cour, demeurant à L-9225 Diekirch, 9, rue de l'Eau.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a dit que le présent jugement est exécutoire par provision.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a également mis les frais à charge de la société, sinon, en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Daniel BAULISCH

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010026703/20.

(100023868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Morgan Stanley Global Emerging Markets Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).****Capital social: EUR 844.350,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 99.846.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du liquidateur prise en date du 9 février 2010 que le siège social de la Société est transféré au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

Martijn Bosch

*Mandataire*

Référence de publication: 2010026697/14.

(100023372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**SOP Verwaltungsgesellschaft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 151.015.

—  
AUSZUG

Bei der außerordentlichen Hauptversammlung der Gesellschaft vom 14. Januar 2010 hat der Alleinaktionär beschlossen, die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder mit sofortiger Wirkung von vier (4) auf drei (3) herabzusetzen.

Die folgenden Personen haben ihren Rücktritt mit sofortiger Wirkung von ihren Mandaten als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft erklärt:

- Herr Herbert Schöffner; und
- Herr Gerald Fassbender.

Die Gesellschafter haben ebenfalls beschlossen, Herrn Wilhelm von Haller, Bankdirektor, geboren am 18. April 1952 in München, Deutschland, geschäftsansässig in 4, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, als neues Verwaltungsratsmitglied bis zur ordentlichen Hauptversammlung, die im Jahr 2011 stattfindet, zu ernennen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 8. Februar 2010.

*Für SOP Verwaltungsgesellschaft S.A.*

Unterschrift

Référence de publication: 2010026725/21.

(100023487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Landmark Investment Management Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).****Capital social: EUR 112.525,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 113.428.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du liquidateur prise en date du 9 février 2010 que le siège social de la Société est transféré au 64, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

Martijn Bosch

*Mandataire*

Référence de publication: 2010026699/13.

(100023369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Syn. Com. Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 94.091.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 13 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme SYN. COM. HOLDING S.A., ayant eu son dernier siège social à L-6312 BEAUFORT, 104, route d'Eppeldorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 94091.

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Monsieur le Juge Jean-Claude WIRTH, et liquidateur Maître Daniel BAULISCH, Avocat à la Cour, demeurant à L-9225 Diekirch, 9, rue de l'Eau.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a dit que le présent jugement est exécutoire par provision.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a également mis les frais à charge de la société, sinon, en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Daniel BAULISCH

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010026707/20.

(100023862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**I.T.& T. Consulting - Information Technology and Telematics Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 70.678.

—  
*Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 9 décembre 2009*

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant arrivé à leur terme, l'Assemblée a décidé de nommer jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012:

- Management S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Manager S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- Director S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en qualité d'Administrateur,

- M. Yann Faguer, informaticien, domicilié professionnellement au 23, rue de la Fontenette, CH-1223 Carouge-Genève, en qualité d'Administrateur,

- Luxfiducia S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

—  
*Résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 9 décembre 2009*

Le Conseil d'Administration a nommé aux fonctions d'Administrateur-délégué, M. Yann Faguer, informaticien, domicilié professionnellement au 23, rue de la Fontenette, CH-1223 Carouge-Genève, lequel aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau

L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010026734/30.

(100023584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Mongolia S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.903.

—  
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 décembre 2009, acte n°698 par devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2010026850/14.

(100023338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Air-LB International Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 12-14, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 18.986.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2010.

Référence de publication: 2010026849/10.

(100023229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**That's It A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 95.618.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 28 janvier 2010 que:

Monsieur André HARPES, né le 17.03.1960 à Luxembourg, demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, administrateur, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012, avec droit de signature individuelle.

Madame Carine BITTLER, née le 10.10.1949 à Horgenzell (Allemagne), demeurant à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, administrateur, jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012, avec droit de signature individuelle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010026751/17.

(100023710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Tallis 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 107.907.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Associé unique en date du 8 février 2010:*

L'Assemblée a décidé:

- De révoquer les mandats de gérant de la société de Messieurs Nicolas Kruchten, René Faltz et Thomas Felgen avec effet immédiat.
- De transférer le siège social du 6 rue Heine, L-1720 Luxembourg au 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.
- De nommer en qualité de gérants Messieurs Christophe Jasica et Olivier Kuchly avec adresse professionnelle au 22 Avenue Marie-Thérèse, L - 2132 Luxembourg avec effet immédiat et ce pour une période illimitée.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2010027042/17.

(100023177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Schon Andreas GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 1A, route du Vin.  
R.C.S. Luxembourg B 88.510.

—  
*Protokoll zur Gesellschafterhauptversammlung vom 16.11.2009*

Anwesende: Herr Andreas Schon (alleiniger Gesellschafter u. Geschäftsführer)

*Beschluss*

Laut Gesellschafterhauptversammlung vom 16.11.2009 ergeht einstimmig folgender Beschluss:

Der Gesellschaftssitz der Schon Andreas GmbH mit Sitz in L-5445 Schengen, 89 b, route du Vin wird ab dem 01.12.2009 verlegt nach:

1a, route du Vin  
L-5445 Schengen

Wie bereits bekannt ist eine Statutenänderung im vorliegenden Fall nicht erforderlich, da der Gesellschaftssitz innerhalb des Ortes verlegt wird.

Schengen, den 16.11.2009.

Schon Andreas

*Alleiniger Gesellschafter, Geschäftsführer*

Référence de publication: 2010027023/20.

(100023242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Monterey Capital IV Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.087.400,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.538.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 9 février 2010 que:

- Monsieur Colm Walsh a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat;
- Mademoiselle Lorna Davies, comptable, née le 2 septembre 1976 à Colchester (Royaume-Uni), résidant Appartement 17 Boundary House, 224-226 St Margarets Road, Twickenham, TW1 1NW (Royaume-Uni), a été nommée en remplacement de Monsieur Colm Walsh, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la société se compose désormais des gérants suivants:

1. M. Chris Barnes, gérant;
2. M. François Pfister, gérant;
3. Melle. Lorna Davies, gérante;
4. M. John Loveridge, gérant; et
5. M. Stef Oostvogels, gérant;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 février 2010.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010026793/25.

(100023784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Carmel Capital IV Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 4.681.400,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 120.152.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 9 février 2010 que:

- Monsieur Colm Walsh a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat;
- Mademoiselle Lorna Davies, comptable, née le 2 septembre 1976 à Colchester (Royaume-Uni), résidant Appartement 17 Boundary House, 224-226 St Margarets Road, Twickenham, TW1 1NW (Royaume-Uni), a été nommée en remplacement de Monsieur Colm Walsh, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la société se compose désormais des gérants suivants:

1. M. Chris Barnes, gérant;
2. M. François Pfister, gérant;
3. Melle. Lorna Davies, gérante;
4. M. John Loveridge, gérant; et
5. M. Stef Oostvogels, gérant;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 février 2010.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010026794/25.

(100023789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Beim Engelchen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6560 Hinkel, 3, Ennescht Dueref.

R.C.S. Luxembourg B 95.280.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 5 février 2010.

Pour copie conforme

*Pour la société*

Maître Jean SECKLER

*Notaire*

Référence de publication: 2010026843/14.

(100023129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Carmel Capital V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: AUD 24.893,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.079.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 9 février 2010 que:

- Monsieur Colm Walsh a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat;
- Mademoiselle Lorna Davies, comptable, née le 2 septembre 1976 à Colchester (Royaume-Uni), résidant Appartement 17 Boundary House, 224-226 St Margarets Road, Twickenham, TW1 1NW (Royaume-Uni), a été nommée en remplacement de Monsieur Colm Walsh, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la société se compose désormais des gérants suivants:

1. M. Chris Barnes, gérant;
2. M. François Pfister, gérant;
3. Melle. Lorna Davies, gérante;
4. M. John Loveridge, gérant; et
5. M. Stef Oostvogels, gérant;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 février 2010.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010026792/25.

(100023641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**North Health Club S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 136.762.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 octobre 2009 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 novembre 2009.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010026863/14.

(100023643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Carmel Capital II Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 811.900,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 107.591.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les associés de la Société en date du 9 février 2010 que:

- Monsieur Colm Walsh a démissionné de son mandat de gérant avec effet immédiat;

- Mademoiselle Lorna Davies, comptable, née le 2 septembre 1976 à Colchester (Royaume-Uni), résidant Appartement 17 Boundary House, 224-226 St Margarets Road, Twickenham, TW1 1NW (Royaume-Uni), a été nommée en remplacement de Monsieur Colm Walsh, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la société se compose désormais des gérants suivants:

1. M. Chris Barnes, gérant;
2. M. François Pfister, gérant;
3. Melle. Lorna Davies, gérante;
4. M. John Loveridge, gérant; et
5. M. Stef Oostvogels, gérant;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 février 2010.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010026795/25.

(100023800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Merlin Entertainments Group Luxembourg 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 109.647.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57794 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

*Notaire*

Référence de publication: 2010026865/12.

(100023673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Landlord, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 55.233.

—  
A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 novembre 2004, est nommé

*ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ*

Monsieur Valerio RAGAZZONI, comptable indépendant, né le 16 août 1943 à Lezzeno (I), demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg - 23, rue Aldringen

jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice se clôturant au 31.12.2009.

Luxembourg, le 15 février 2010.

Pour extrait conforme et sincère

*Signature*

Référence de publication: 2010027876/15.

(100024213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---



**Altice Securities S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 145.112.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57777 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010026867/12.

(100023677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**ACCOFIN, Société Fiduciaire, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 62.492.

**EXTRAIT**

Les associés dans leurs résolutions du 1<sup>er</sup> février 2010, ont renouvelé le mandat du gérant:

- Monsieur Manuel HACK, expert-comptable, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010

Luxembourg, le 11 février 2010.

Pour ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2010027887/15.

(100024661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---

**F.A. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 38.760.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale  
extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 1<sup>er</sup> février 2010*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Monsieur Lex BENOY a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

La société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l., ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2011.

Le siège social a été transféré du 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2010.

Pour la société

Référence de publication: 2010027783/17.

(100024586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---

**Forum Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 37.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BRIMEYER Georges.

Référence de publication: 2010029037/10.

(100025459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2010.

---

**Vontobel Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 124.337.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 9. Februar 2010 um 11.00 Uhr*

*„Fünfter Beschluss:*

Die Ordentliche Generalversammlung wählt Frau Annemarie Arens sowie die Herren Philippe Hoss, Christoph Ledergerber, Dominic Gaillard und Anders Malcolm als Verwaltungsratsmitglieder bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011.

*Sechster Beschluss:*

Die Ordentliche Generalversammlung beschließt, Ernst & Young S.A., mit Sitz in Luxemburg, 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach als Wirtschaftsprüfer wiederzuernennen. Die Dauer des Mandats des Wirtschaftsprüfers beschränkt sich auf ein Jahr und endet mit der nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011."

*Für Vontobel SICAV*

Société d'Investissement à Capital Variable  
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.  
Société Anonyme  
Unterschriften

Référence de publication: 2010026746/21.

(100023672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Equinox Two S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 129.986.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 697/2009 en date du 30 décembre 2009 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX  
Notaire

Référence de publication: 2010026851/13.

(100023335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Roma Participations S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 74.473.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 13 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme ROMA PARTICIPATIONS S.A., ayant eu son dernier siège social à L-6312 BEAUFORT, 104, route d'Eppeldorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 74473.

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Monsieur le Juge Jean-Claude WIRTH, et liquidateur Maître Daniel BAULISCH, Avocat à la Cour, demeurant à L-9225 Diekirch, 9, rue de l'Eau.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a dit que le présent jugement est exécutoire par provision.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a également mis les frais à charge de la société, sinon, en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour extrait conforme  
Me Daniel BAULISCH  
Le liquidateur

Référence de publication: 2010026713/20.

(100023859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 104.654.

In the year two thousand ten, on the fifth day of February.

Before us Maître Carlo WERSANDT, civil law notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A.", a Luxembourg "société anonyme" having its registered office 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, incorporated by a deed enacted by Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, on 17 November 2004, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" under the number 186 of 2 March 2005, lastly amended by a deed enacted by the undersigned notary, on September 10<sup>th</sup>, 2009, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" under the number 2150 of 3<sup>rd</sup> November 2009,

registered with the Luxembourg trade and companies register under the number B. 104.654 (the "Company").

The meeting is presided by Mrs Jacqueline SIEBENALLER Vice-President of CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., with professional address at L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

The Chairman appoints as secretary Mr Paul KREMER, Vice President of CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., with professional address at L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

The meeting elects as scrutineer Mr. Daniel BREGER, Assistant Vice President of CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., with professional address at L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

The Chairman requests the notary to act that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the sixty-five thousand seven hundred seventy-one (65,771) ordinary shares without indication of a nominal value, and the two (2) mandatory redeemable preferred shares without indication of a nominal value, representing the entire corporate capital of 45,696,800.40 (forty-five million six hundred ninety-six thousand eight hundred euro and forty cents) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders represented having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list has been checked by the scrutineer.

The proxy of the represented shareholder, if any, initialed "ne varietur" by the appearing parties, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time to the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is worded as follows:

1) Waiving of notice right;

2) Increase of the subscribed capital of the Company by an amount of EUR 16,257,725 (sixteen million two hundred fifty seven thousand seven hundred twenty five Euros), corresponding to GBP 14,100,000 (fourteen million one hundred thousand Pounds Sterling), according to an agreed exchange rate of GBP 1 equals EUR 1.15303 being the exchange rate indicated on the OANDA.com currency converting webpage (<http://www.oanda.com>) on February 1, 2010.

3) Subsequent amendment of article 7 of the Company's articles of association in order to reflect the new share capital of the Company;

After the foregoing has been approved by the shareholders, the following resolutions have been taken by unanimous vote:

*First resolution:*

It is unanimously resolved that the shareholders waive their right to the prior notice of the current meeting; the shareholders acknowledge being sufficiently informed on the agenda and consider being validly convened and therefore agree to deliberate and vote upon all the items of the agenda.

*Second resolution:*

It is unanimously resolved to increase the share capital of the Company without issue of new shares, but by increase of the par value of all the shares, so as to raise it from its current amount of EUR 45,696,800.40 (forty-five million six hundred ninety-six thousand eight hundred Euros and forty Cents) to EUR 61,954,525.40 (sixty one million nine hundred fifty four thousand five hundred twenty five Euro and forty cents) by a contribution in cash of an amount of GBP 14,100,000 (fourteen million one hundred thousand Pounds Sterling) equivalent to EUR 16,257,725 (sixteen million two hundred fifty seven thousand seven hundred twenty five Euros).

*Payment*

The amount of the increase of capital by an equivalent amount of EUR 16,257,725 (sixteen million two hundred fifty seven thousand seven hundred twenty five Euros), has been entirely paid up in cash by the existing shareholders, so that the amount of GBP 14,100,000 (fourteen million one hundred thousand Pounds Sterling) equivalent to EUR 16,257,725

(sixteen million two hundred fifty seven thousand seven hundred twenty five Euros) is from now on at the free and entire disposal of the company; proof of which has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution in cash having been fully carried out, it is unanimously resolved to amend the first paragraph of article seven of the Company's articles of association to read as follows:

" **Art. 7.** The Company's capital is set at EUR 61,954,525.40 (sixty one million nine hundred fifty four thousand five hundred twenty five Euro and forty cents), represented by:

i) 65,771 (sixty-five thousand seven hundred and seventy-one) shares without indication of nominal value ("Ordinary Shares"), and

(ii) 2 (two) mandatory redeemable preferred shares without indication of nominal value ("MRPS", and together with the Ordinary Shares, the "Shares"), which are redeemable in accordance with these Articles and Luxembourg law."

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which will be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about five thousand six hundred euros.

There being no further business on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, they signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le cinq février.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Credit Suisse Real Estate Fund International (Luxembourg) Holding S.A.", une société anonyme luxembourgeoise ayant son siège social au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, du 17 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 186 du 2 mars 2005, modifié dernièrement suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 septembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 2150 du 3 novembre 2009,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.654 (la "Société").

L'assemblée est présidée par Madame Jacqueline SIEBENALLER, Vice-Président de CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Paul KREMER, Vice Président, de CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Monnet, L- 2180 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Daniel BREGER, Mandatory de CREDIT SUISSE ASST MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., avec adresse professionnelle au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Il ressort de la liste de présence établie et vérifiée par les membres du Bureau que les soixante-cinq mille sept cent soixante-onze (65.771) actions ordinaires sans indication de valeur nominale, et les deux (2) actions préférentielles obligatoirement rachetables sans indication de valeur nominale, représentant l'ensemble du capital social de EUR 45.696.800,40 (quarante-cinq millions six cent quatre-vingt-seize mille huit cent euros et quarante centimes), sont représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocation préalable, tous les actionnaires reconnaissant s'être déclaré d'accord à délibérer sur l'ordre du jour après en avoir pris connaissance.

La liste de présence a été vérifiée par le scrutateur.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les comparants, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1) Renonciation au droit de convocation;

2) Augmentation du capital social de la Société par un montant de EUR 16.257.725 (seize millions deux cent cinquante-sept mille sept cent vingt-cinq Euros), équivalent à GBP 14.100.000 (quatorze millions cent mille Livres Sterling), conformément à un taux de change accepté de GBP 1 équivalant à EUR 1,15303, étant le taux de change indiqué sur la page web de conversion de devise de OANDA.com (<http://www.oanda.com>) à la date du 1<sup>er</sup> février 2010.

3) Modification subséquente de l'article 7 des statuts de la Société aux fins de refléter le nouveau capital social de la Société.

Suite à l'approbation de ce qui précède par les actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

*Première résolution*

Il est décidé unanimement que les actionnaires renoncent à leur droit de convocation préalable à la présente assemblée; les actionnaires reconnaissent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour et considèrent avoir été valablement convoqués et en conséquence acceptent de délibérer et de voter sur tous les points portés à l'ordre du jour.

*Deuxième résolution*

Il est décidé unanimement d'augmenter le capital social de la Société, sans émettre de nouvelles actions, mais par augmentation du pair comptable de toutes les actions afin de le porter de son montant actuel de EUR 45.696.800,40 (quarante-cinq millions six cent quatre-vingt-seize mille huit cent euros et quarante centimes) à EUR 61.954.525,40 (soixante et un millions neuf cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante centimes) par apport en numéraire d'un montant de GBP 14.100.000 (quatorze millions cent mille livres sterling) équivalant à EUR 16.257.725,- (seize millions deux cent cinquante-sept mille sept cent vingt-cinq Euros).

*Paiement*

Le montant de l'augmentation de capital équivalant à un montant de EUR 16.257.725,- (seize millions deux cent cinquante-sept mille sept cent vingt-cinq Euros) a été réglé entièrement en numéraire par les actionnaires existants, de sorte que le montant de GBP 14.100.000 (quatorze millions cent mille livres sterling) équivalant à EUR 16.257.725,- (seize millions deux cent cinquante-sept mille sept cent vingt-cinq Euros), est dès à présent à la libre et entière disposition de la Société; preuve en a été donné au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Troisième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent et l'apport en numéraire décrit ci-dessus ayant été entièrement réalisé, il est unanimement décidé de modifier le premier paragraphe de l'article sept des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 7.** Le capital de la Société est fixé à EUR 61.954.525,40 (soixante et un millions neuf cent cinquante-quatre mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante centimes), représenté par:

(i) 65.771 (soixante cinq mille sept cent soixante et onze) actions sans indication de valeur nominale ("Actions Ordinaires"), et

(ii) deux (2) actions préférentielles obligatoirement rachetables sans indication de valeur nominale ("APOR" et avec les Actions Ordinaires, les "Actions")."

*Estimation des coûts*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec son augmentation de capital, ont été estimés approximativement à cinq mille six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut levée.

Le notaire soussigné, qui connaît et parle anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, le jour indiqué en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J. Siebenaller, P. Kremer, D. Breger, C. Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 février 2010 LAC/2010/5982. Reçu soixante quinze euros 75,00 €

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Luxembourg, le 17 février 2010.

Référence de publication: 2010027543/160.

(100024408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

**Edmond de Rothschild Prifund, en abrégé PRIFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 33.645.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2010.

Henri HELLINCKS

Notaire

Référence de publication: 2010026852/12.

(100023324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Polytec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6973 Rameldange, 2, Am Beiebiérg.

R.C.S. Luxembourg B 34.454.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 février 2010.

BLANCHE MOUTRIER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010026856/12.

(100023521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Yme Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 45.910.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010026906/10.

(100023199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**YME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 45.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010026908/10.

(100023200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Blackstone Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiènerie.

R.C.S. Luxembourg B 54.262.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2010.

Référence de publication: 2010026846/10.

(100023216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**MGTX International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 725.000,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 122.466.

Par résolutions signées en date du 5 février 2010, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de:

- Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat
- Philippe Leclercq, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat
- Remko Hilhorst, avec adresse professionnelle au 5, Lancaster Place, WC2E7EN London, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet immédiat
- Andrew Townend, avec adresse professionnelle au 5, Brettenham House, Lancaster Place, WC2E 7EN Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet immédiat

2. Nomination de:

- Sandrine Anton, avec adresse professionnelle au 35, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée
- Catherine Dessoay, avec adresse professionnelle au 31, Rue d'Eich, L-1461 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée
- Shaun Johnston, avec adresse professionnelle au 30-32, New Street, JE2 3RA, St Helier, Jersey, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 février 2010.

Référence de publication: 2010027352/27.

(100023728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Argentina S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 53.019.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010027311/10.

(100023341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**WGI Netherlands B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 18.160,00.**

Siège de direction effectif: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 149.182.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 20 janvier 2010 que:

- Monsieur James CARRICK a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 15 janvier 2010;
- Monsieur Mark SIMPSON, né le 3 mai 1960 à North Shields (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle à Washington E & C Limited, House Birchwood, Park Avenue Birchwood, Warrington, Cheshire, WA3 6GR, Royaume-Uni, a été nommé gérant de la Société, avec effet au 15 janvier 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010027329/17.

(100023766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Presidential E, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 122.923.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

Référence de publication: 2010029053/11.

(100025796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 février 2010.

**Skipper Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.279.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eleventh day of January.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg Yachts Holdings S.à rl., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149.223,

represented by Mrs Ariette Siebenaler, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose occuper registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Skipper Holdings S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy occuper Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any



company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

#### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

### **II. Capital - Shares**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board occuper managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority occuper its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

##### Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January occuper each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

##### Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

## **VI. General provision**

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2010.

### *Subscription - Payment*

Thereupon, OCM Luxembourg Yachts Holdings S.a r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1.200.-.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Szymon DEC, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Mr. Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England;
- Mr. Jean-Pierre BACCUS, born on September 14, 1976 in Malmedy, Belgium, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; and

- Mr. Martin David GRAHAM, born on December 7, 1978 in Glasgow, Scotland, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England.

2. The registered office of the Company is set at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille dix, le onze janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

OCM Luxembourg Yachts Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.223,

représentée par Madame Ariette Siebenaler, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé,

laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Skipper Holdings S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Conseil de gérance.**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

### **Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.**

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

### **Art. 9. Procédure.**

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de

son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

##### Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social,

augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution de l'associé ou des associés ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

## VI. Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2010.

### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, OCM Luxembourg Yachts Holdings S.à r.l., précitée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

### *Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200.-.

### *Décisions de l'associé unique*

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- M. Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightbridge, London SW1X 7LY, Angleterre;

- M. Jean-Pierre BACCUS, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; et

- M. Martin David GRAHAM, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Ecosse, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightbridge, London SW1X 7LY, Angleterre.

2. Le siège social de la Société est établi au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 janvier 2010. Relation: LAC/2010/1892. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 février 2010.

Référence de publication: 2010027612/433.

(100024428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

**Skipper Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Skipper Holdings S.à r.l.)**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.279.

In the year two thousand and ten on the twenty-ninth day of January.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Skipper Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, in the process of registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on January 11, 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations,

OCM Luxembourg Yachts Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 149.223 (the Sole Shareholder),

represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Change of the name of the Company from "Skipper Holdings S.à r.l." to "Skipper Topco S.à r.l.";

2. Amendment to article 1 of the articles of association of the Company (the Articles) to reflect the above change.

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name from "Skipper Holdings S.à r.l." to "Skipper Topco S.à r.l." with immediate effect.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the Articles, so that it shall read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the company is Skipper Topco S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles)."

There being no further business, the Meeting is closed.



29545

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,200.-

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

**A COMPARU:**

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Skipper Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société). La Société a été constituée suivant un acte du notaire instrumentant daté du 11 janvier 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

OCM Luxembourg Yachts Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.223 (l'Associé Unique),

représentée par Annick Braquet, avec résidence professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

- I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:
  1. Modification de la dénomination sociale de la Société de "Skipper Holdings S.à r.l." en "Skipper Topco S.à r.l.";
  2. Modification de l'article 1 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter la modification mentionnée ci-dessus.
- III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de "Skipper Holdings S.à r.l." en "Skipper Topco S.à r.l.", avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Skipper Topco S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts)."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte sont estimés à environ EUR 1.200.-

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la comparante, ce dernier a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 février 2010. Relation: LAC/2010/5631. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 12 février 2010.

Référence de publication: 2010027613/98.

(100024428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

**Profiline Luxembourg SA, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 92.535.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 13 janvier 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société anonyme PROFILINE LUXEMBOURG S.A., ayant eu son dernier siège social à L-6312 BEAUFORT, 104, route d'Epeldorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 92535.

Le même jugement a nommé Juge-Commissaire Monsieur le Juge Jean-Claude WIRTH, et liquidateur Maître Daniel BAULISCH, Avocat à la Cour, demeurant à L-9225 Diekirch, 9, rue de l'Eau.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et a dit que le présent jugement est exécutoire par provision.

Le Tribunal d'Arrondissement de et à Diekirch a également mis les frais à charge de la société, sinon, en cas d'absence ou d'insuffisance d'actif, à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Daniel BAULISCH

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010026710/20.

(100023861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Future Group Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 19.936.

—  
EXTRAIT

Le cinquième jour du mois de février 2010, les actionnaires de la Société ont décidé d'accepter la démission de Monsieur Saba Zreik, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010, conformément à la lettre de démission datée du 21 décembre 2009.

Les actionnaires de la Société ont décidé de nommer, avec effet à la date ci-dessus, Monsieur Michael Dakin, résidant à Villa 8, Street 3, Savannah, Arabian Ranches, Dubai, Emirats Arabes Unis, en tant qu'administrateur de la Société en remplacement de Mr Saba Zreik pour une durée de trois (3) ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Future Group Holdings S.A.*

*Signature*

*Mandataire*

Référence de publication: 2010026714/18.

(100023419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Kailoua S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 97.569.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinal réunie Extraordinairement le vendredi 22 janvier 2010*

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide d'accepter la démission des administrateurs Thierry JACOB, François WINANDY et Mireille GEHLEN de leurs fonctions d'administrateurs et de nommer à compter de ce jour en

qualité de nouveaux administrateurs d'une part M. Jean-Marc ASSA, employé privé, demeurant professionnellement 31 Val Sainte Croix L-1371 Luxembourg, d'autre part M. Jonathan BEGGIATO, directeur comptable, demeurant professionnellement 31 Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, et d'autre part la société EXCELIANCE SA, de siège au 31 Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 83412, représentée par Monsieur Jonathan BEGGIATO, administrateur unique. Leur mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide d'accepter la démission du commissaire HRT REVISION SA et de nommer à compter de ce jour en qualité de nouveau commissaire la société READ SARL, de siège au 3A Boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg, immatriculée au RCS Luxembourg sous le numéro B 45083. Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2015.

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de fixer le siège social au 31 Val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jonathan BEGGIATO  
*Administrateur*

Référence de publication: 2010027741/23.

(100024538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---

**PRESCO Hoist Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 133.853.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010027496/10.

(100024065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---

**UDC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 113.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010027501/10.

(100024058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---

**Geronzi & Biersbach S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4344 Esch-sur-Alzette, 39, rue Saint Vincent.

R.C.S. Luxembourg B 96.452.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010027500/10.

(100024059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

---

**PO Invest 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 115.493.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57828 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
*Notaire*

Référence de publication: 2010026874/12.

(100023707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**THB 70 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R.C.S. Luxembourg B 115.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010027504/10.

(100024053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 février 2010.

**Nexxar Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 103.393.

Aux associés de la société

Je présente ma démission comme Gérant B de votre société.

Le 12 janvier 2010.

Frank Walenta.

To the shareholders of the company

I hereby tender you my resignation as a B Manager of your company.

12<sup>th</sup> January 2010.

Frank Walenta.

Référence de publication: 2010026739/13.

(100023611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**C & L Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2, rue Jean-Baptiste Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 70.549.

EXTRAIT

Suivant décision du Conseil d'Administration tenu en date du 15 février 2010, le siège social de la société a été transféré du 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg au 2, rue Jean-Baptiste Esch, L-1473 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010026694/11.

(100023532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**Schwan's European Holdings, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.466.550,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 108.504.

*Cession de parts*

En date du 30 décembre 2009, un changement dans l'actionariat de la Société sous rubrique est intervenu de cette façon:

Les 898.662 parts de l'associé unique, la société Schwan's Global Holdings, S.à r.l., ont été transférées à:

YHS Holding SAS, une société constituée selon les lois françaises, immatriculée sous le numéro 519 152 417 au Greffe du Tribunal de Lisieux, avec siège social à Z.I. Espace'Doctor A. Zuckermann, F-14270 Mezidon Canon, France.

Dès lors, l'associé unique détenant l'entièreté des parts représentant la totalité du capital social, soit 898.662 parts, est à inscrire comme suit:

YHS Holding SAS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010026719/21.

(100023453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

**AGP Herr Courtage, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4113 Esch-sur-Alzette, 14, rue Victor Ewen.

R.C.S. Luxembourg B 151.305.

—  
STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt-cinq janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- Monsieur Philippe HERR, courtier en assurances, né le 23 août 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 14, rue Victor Ewen, L-4113 Esch-sur-Alzette,

- Monsieur Christophe HERR, employé privé, né le 12 mai 1981 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 216, rue de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette.

- Madame Juliette HERR, épouse COLLING, retraitée, née le 14 février 1947 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 216, rue de Belvaux, L-4026 Esch-sur-Alzette

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**A. Objet - Durée - Dénomination - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet les opérations de courtage en assurances par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs personnes physiques dûment agréées conformément à la loi modifiée 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances ou des lois qui seront applicables postérieurement à sa constitution, ainsi que les services d'étude, de conseil et de gestion qui s'y attachent.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, accorder des sûretés en faveur de ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Les dispositions qui précèdent doivent être entendues dans le sens le plus large.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société est constituée sous le nom de "AGP HERR COURTAGE".

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune d'Esch-sur-Alzette.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par décision du gérant ou du conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par décision du gérant ou du conseil de gérance.

**B. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur de cent vingt-cinq euros (EUR 125.-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants et ce, même lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

### C. Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s), qui n'ont pas besoin d'être associé.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la signature d'un seul gérant.

**Art. 12.** Les procès-verbaux des résolutions prises par le(s) gérant(s) seront signés par ce dernier. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront également signés par le(s) gérant(s).

**Art. 13.** Le décès du ou des gérants ou leur démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 14.** Le(s) gérant(s) ne contracte(nt), à raison de ses/leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la Société. Simple(s) mandataire(s), il(s) n'est/ne sont responsable(s) que de l'exécution de son/leur mandat.

### D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

**Art. 15.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 16.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 17.** Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 19.** Chaque année, au dernier jour du mois de Décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 20.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le gérant est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

La prime d'émission est librement distribuable aux associés par l'assemblée générale des associés ou par le gérant.

### F. Dissolution - Liquidation

**Art. 21.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2010.

*Souscription et Libération*

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par:

- Madame Juliette HERR, prénommée, Cinquante parts . . . . .	50 parts
- Monsieur Christophe HERR, prénommé, Vingt-cinq parts . . . . .	25 parts
- Monsieur Philippe HERR, prénommé, Vingt-cinq parts . . . . .	25 parts
Total: cent parts . . . . .	<u>100 parts</u>

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500.-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les associés représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 14, rue Victor Ewen, L-4113 Esch-sur-Alzette.

2. Les associés décident d'élire la personne suivante en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Philippe HERR, courtier en assurances, né le 23 août 1978 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 14, rue Victor Ewen, L-4113 Esch-sur-Alzette.

Dont acte, passé à Belvaux, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils sont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. HERR, C. HERR, J. HERR COLLING, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 janvier 2010. Relation: EAC/2010/1149. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010028128/131.

(100024762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2010.

---

**Vontobel Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.170.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 9. Februar 2010 um 11.00 Uhr*

*„Fünfter Beschluss:*

Die Ordentliche Generalversammlung wählt Frau Annemarie Arens sowie die Herren Philippe Hoss, Christoph Ledergerber, Dominic Gaillard und Anders Malcolm als Verwaltungsratsmitglieder bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011.

*Sechster Beschluss:*

Die Ordentliche Generalversammlung beschließt, Ernst & Young S.A., mit Sitz in Luxemburg, 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach als Wirtschaftsprüfer wiederzuerennen. Die Dauer des Mandats des Wirtschaftsprüfers beschränkt sich auf ein Jahr und endet mit der nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011."

*Für Vontobel Fund*

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Unterschriften

Référence de publication: 2010026742/21.

(100023651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Sun Hill Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 150.810.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 09 février 2010:*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société, Mademoiselle Célia Cerdeira, demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg.

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat Monsieur Arturo Bijlaard, né le 02 novembre 1965 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SUN HILL INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2010027405/15.

(100023917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Supermarket Portfolio Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.040.875,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 109.664.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 18 janvier 2010*

Est nommé gérant de catégorie A pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Claude ZIMMER, gérant de catégorie A démissionnaire:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2010.

Référence de publication: 2010027404/15.

(100023315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**Alternative Property Income Venture S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 124.359.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 février 2010.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2010026885/12.

(100023895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

**FDV Venture, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 86.049.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2010.

Gérard LECUIT

Notaire

Référence de publication: 2010026888/12.

(100023900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---



**Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.  
R.C.S. Luxembourg B 151.266.

---

**STATUTES**

In the year two thousand and ten, on the twenty-sixth of January.

Before Us, Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed.

**THERE APPEARED:**

"Advent Libri (Cayman) Limited", a limited liability company formed and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with the Registrar of Companies under number MC-232457 and whose registered address is at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 22 January 2010.

Said proxy, initialled *ne varietur* by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**1. Corporate form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of "Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l." (the "Company"), a private limited company (*société à responsabilité limitée*) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by:

(a) the Sole Manager (as defined in Article 8.2) if the Company has at the time a Sole Manager; or

(b) the Board of Managers (as defined in Article 8.3) if the Company has at the time a Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles - including Article 13.4 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Sole Manager or the Board of Managers as appropriate.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) think fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

#### **5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at fifteen thousand euro (EUR 15,000.-) represented by fifteen thousand (15,000) shares of one euro (EUR 1.-) each, divided into (i) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class A (the "Class A Shares"); (ii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class B (the "Class B Shares"), (iii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class C (the "Class C Shares"), (iv) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class D (the "Class D Shares"), (v) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class E (the "Class E Shares"), (vi) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class F (the "Class F Shares"), (vii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class G (the "Class G Shares"), (viii) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class H (the "Class H Shares"), (ix) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class I (the "Class I Shares") and (x) one thousand five hundred (1,500) ordinary shares of class J (the "Class J Shares" and all together referred to as the "Shares") each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

The ordinary shares of class A to J are hereinafter referred to as the "Shares". Any reference made hereinafter to a "share" or to "shares" shall be construed as a reference to any or all of the above classes of shares, depending on the context and as applicable, and the same construction shall apply to a reference to a "shareholder" or to "shareholders".

Each class of shares will have the same rights, save as otherwise provided in these articles of incorporation. Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of shareholders.

5.2 The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through cancellation of shares including by cancellation of one or more entire classes of Shares through repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class(es). For the purposes of this clause 5, the following capitalized terms shall have the meanings set out next to them:

- "Available Amount": means (without double counting) total amount of net profits of the Company (including carry forward profits, if any) but (i) less the results of any losses (including carried forwarded losses, if any) expressed as a positive, minus any freely distributable reserves and premium and (ii) less any sums to be placed into unavailable reserve (s) pursuant to the requirements of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended or the articles of

association) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

So that:

$$AA = P - (L + LR) + R$$

Whereby

AA= Available Amount

P= net profits (including carry forward profits)

L= any losses (including carry forward losses)

LR= amounts placed or to be placed into unavailable reserve(s) pursuant to the requirements of 1915 Law or the Articles.

R= available reserves and premium.

- "Available Cash": means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding 6 months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the Board will be paid to the Company in the short term LESS any indebtedness or other debt of the Company payable in less than 6 months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

- "Available Cash per Share": means in respect of a Class of Shares, the Available Cash divided by the number of Preferred Shares in issue in the Class to be repurchased and cancelled.

- "Cancellation Value Per Share": means (i) the nominal value per Share to be cancelled plus (ii) the Available Amount divided by the number of Shares in issue in the class/class(es) to be repurchased and cancelled;

- "Class A Interim 2010 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A Ordinary Shares;

- "Class B Interim 2011 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class B Ordinary Shares;

- "Class C Interim 2012 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class C Ordinary Shares;

- "Class D Interim 2013 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class D Ordinary Shares;

- "Class E Interim 2014 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class E Ordinary Shares;

- "Class F Interim 2015 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class F Ordinary Shares;

- "Class G Interim 2016 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class G Ordinary Shares;

- "Class H Interim 2017 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class H Ordinary Shares;

- "Class I Interim 2018 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class I Ordinary Shares;

- "Class J Interim 2019 Accounts": means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class J Ordinary Shares;

- "Class Period": means each of the Class A Period, the Class B Period, the Class C Period, the Class D Period, the Class E Period, the Class F Period, the Class G Period, the Class H Period, the Class I Period and the Class J Period (as defined below);

- "Interim Accounts": means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;

- "Interim Account Date": means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class(es) of Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month following the first year end after the start date of the relevant period.

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of one or more class(es) of Shares, the holders of shares of the repurchased and cancelled class(es) of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant class(es) held by them and cancelled.

5.5 Each class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount for the relevant Class Period to which the class relates pursuant to these articles of incorporation.

5.5.1 The period for Class A Ordinary Shares is the period starting on the day of incorporation of the Company, being 26 January 2010, and ending on the Interim Account Date for the Class A 2010 Interim Accounts (the "Class A Period");

5.5.2 The period for Class B Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Account Date for the Class B 2011 Interim Accounts (the "Class B Period");

5.5.3 The period for Class C Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Account Date for the Class C 2012 Interim Accounts (the "Class C Period");

5.5.4 The period for Class D Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending on the Interim Account Date for the Class D 2013 Interim Accounts (the "Class D Period");

5.5.5 The period for Class E Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Account Date for the Class E 2014 Interim Accounts (the "Class E Period");

5.5.6 The period for Class F Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on the Interim Account Date for the Class F 2015 Interim Accounts (the "Class F Period");

5.5.7 The period for Class G Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on the Interim Account Date for the Class G 2016 Interim Accounts (the "Class G Period");

5.5.8 The period for Class H Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending on the Interim Account Date for the Class H 2017 Interim Accounts (the "Class H Period");

5.5.9 The period for Class I Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending on the Interim Account Date for the Class I 2018 Interim Accounts (the "Class H Period"); and

5.5.10 The period for Class J Ordinary Shares is the period starting on the day after the Class I Period and ending on the Interim Account Date for the Class J 2019 Interim Accounts (the "Class J Period").

5.5.11 For the avoidance of doubt, if there has been no Interim Account Date for a certain class, the Class Period of such class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of the relevant Class Period.

5.6 In the event a class of Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the "New Period") which shall start on the date after the last Class Period (or as the case may be, the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such class of Shares, provided that if there is no Interim Account Date for such class, the Class Period of such class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class J Period and the classes of Shares not repurchased and not cancelled in their Period as per article 5.5.1 to 5.5.10 shall come in the order of Class A to Class J (to the extent not previously repurchased and cancelled).

5.7 In the case of a redemption of a class of Shares, the holders of such class of Shares shall receive the Cancellation Value Per Share provided that where the Cancellation Value per Share, so determined exceeds the Available Cash per Share, the Cancellation Value per Share shall be equal to the Available Cash per Share.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by one or more managers ("Managers") who shall be appointed by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 If the Company has at the relevant time only one Manager, he is referred to in these Articles as a "Sole Manager".

8.3 If the Company has from time to time more than one Manager, they will constitute a board of managers or conseil de gérance (the "Board of Managers").

8.4 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders' Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the managers.** The Sole Manager, when the Company has only one Manager, and at all other times the Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

**10. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1 if the Company has a Sole Manager, the Sole Manager;

10.2 if the Company has more than one Manager, any two Managers;

10.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 11.

**11. Agent of the managers.** The Sole Manager or, if the Company has more than one Manager, any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## **12. Board meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

## **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Subject as provided in Articles 13.3, 13.4 and 13.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultations, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.4 Subject as provided in Article 13.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office), subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.5 A resolution to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed by at least half of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.6 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

#### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

#### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Sole Manager or the Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder (s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

**16. Dissolution and Liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 13. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

#### **17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Subscription and Payment*

The fifteen thousand (15,000) shares have been subscribed by "Advent Libri (Cayman) Limited", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of fifteen thousand Euro (EUR 15,000.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2010.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand euro.

#### *Resolutions of the sole partner*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Desmond MITCHELL, company director, born on August 24, 1957 in Wells, England, residing at 32, rue Philippe II L-2340 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Michael J. RISTAINO, company vice president, born on October 8, 1961 in Massachusetts, United States of America; residing at 75, State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, United States of America; and
- Mr Fergal O'HANNRACHAIN, accountant, born on 27 November 1964 in Dublin, residing at 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-six janvier.

Par-devant nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

### A COMPARU

"Advent Libri (Cayman) Limited", une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Iles Caymans, immatriculée auprès du Registrar of Companies sous le numéro MC-232457 et dont le siège social est au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, South Church Street, George Town, Grand Cayman KYL-1104,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 22 janvier 2010.

La procuration, signée ne varietur par la mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme et Nom.** Ce document constitue les statuts (les "Statuts") de "Advent Libri (Luxembourg) Holding S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915").

### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par:

(a) L'associé Unique (tel que défini à l'Article 8.2) si la Société est administrée par un Associé Unique; ou

(b) Le Conseil de Gérance (tel que défini à l'Article 8.3) si la Société administrée par un Conseil de Gérance; ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une "Résolution des Associés") prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

### 3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société de quelque manière que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) estime adéquate et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière que l'Administrateur Unique ou le Conseil de Gérance estime adéquate, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.9 "garantie" inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute personne) que le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance (tel qu'approprié) considère comme incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la Loi Luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de quinze mille Euros (EUR 15.000,-), représenté par quinze mille (15.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.-) chacune divisées en (i) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie A (Les "Parts Sociales de Catégorie A"); (ii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie B (Les "Parts Sociales de Catégorie B"); (iii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie C (Les "Parts Sociales de Catégorie C"); (iv) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie D (Les "Parts Sociales de Catégorie D"); (v) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie E (Les "Parts Sociales de Catégorie E"); (vi) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie F (Les "Parts Sociales de Catégorie F"); (vii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie G (Les "Parts Sociales de Catégorie G"); (viii) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie H (Les "Parts Sociales de Catégorie H"); (ix) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie I (Les "Parts Sociales de Catégorie I") et (x) mille cinq cents (1.500) parts sociales ordinaires de catégorie J (Les "Parts Sociales de Catégorie J", toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les "Parts Sociales"); chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) et ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, "Associés" signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et "Associé" devra être interprété conformément.

Les Parts Sociales Ordinaires de catégorie A à J sont ci-après désignées comme étant "les Parts Sociales". Toute référence faite ci-après à une "Part Sociale" ou aux "Parts Sociales" sera interprétée comme une référence à tout ou partie des catégories de parts sociales mentionnées ci-dessus, dépendant du contexte et si cela est applicable, et la même interprétation sera faite en cas de référence à un "associé" ou aux "associés".

Chaque catégorie de parts sociales aura les mêmes droits, sauf s'il en est disposé autrement dans les présents statuts. Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés.

5.2 Le capital social de la Société pourra être modifié à tout moment par une résolution des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.



5.3 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces catégorie(s). Pour les besoins de cette clause 5, les termes suivants auront le sens qui leur est associé:

- "Cash Disponible": signifie l'ensemble du cash détenu par la Société (sauf en ce qui concerne les dépôts à terme ayant une maturité excédant 6 mois), tous instruments de marché immédiatement commercialisables, obligations et billets et toute créance qui de l'opinion du Conseil de Gérance sera payée à la Société à court terme MOINS tout endettement ou autre dette de la Société payable dans moins de 6 mois, déterminé sur la base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de Catégorie (ou Nouvelle Période, s'il y a lieu).

- "Cash Disponible Par Part Sociale": signifie eu égard à une Catégorie de Parts Sociales, le Cash Disponible divisé par le nombre de Parts Sociales Préférentielles émises dans la Catégorie devant être racheté et annulé.

- "Comptes Intérimaires" signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire appropriée.

- "Comptes Intérimaires 2010 de Catégorie A" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A.

- "Comptes Intérimaires 2011 de Catégorie B" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.

- "Comptes Intérimaires 2012 de Catégorie C" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C.

- "Comptes Intérimaires 2013 de Catégorie D" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D.

- "Comptes Intérimaires 2014 de Catégorie E" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E.

- "Comptes Intérimaires 2015 de Catégorie F" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F.

- "Comptes Intérimaires 2016 de Catégorie G" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G.

- "Comptes Intérimaires 2017 de Catégorie H" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H.

- "Comptes Intérimaires 2018 de Catégorie I" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I.

- "Comptes Intérimaires 2019 de Catégorie J" signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J.

- "Date Comptable Intérimaire" signifie la date n'étant pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie pertinente de Parts Sociales, pourvu que cette date ne puisse être postérieur au dernier jour du troisième mois après la fin de la première année suivant le début de la date de la période appropriée.

- "Montant Disponible" signifie (sans double calcul) le montant total des profits nets de la société (incluant les profits reportés en avant, s'il y en a) mais (i) moins les résultats des pertes (incluant les pertes reportés en avant, s'il y en a) exprimés comme un positif, moins toutes réserves librement distribuables et primes et (ii) moins tout montant devant être placé en réserve(s) indisponible(s) (suivant les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié ou des statuts) déterminé sur la base des Comptes Intérimaires liés à la Période de Catégorie appropriée (ou Nouvelle Période, le cas échéant).

De sorte que

$$AA = P - (L + LR) + R$$

Ou

$$AV = \text{Montant Disponible}$$

P= profits nets disponibles (incluant les profits reportés en avant)

L= toutes pertes (incluant les pertes reportées en avant)

LR= montants placés ou devant être placés en réserve(s) indisponible(s) suivant les dispositions de la Loi de 1915 ou des Statuts

R= réserves disponibles et primes;

- "Période de Catégorie" signifie chacune des Périodes de Catégorie A, Périodes de Catégorie B, Périodes de Catégorie C, Périodes de Catégorie D, Périodes de Catégorie E, Périodes de Catégorie F, Périodes de Catégorie G, Périodes de Catégorie H, Périodes de Catégorie I et Périodes de Catégorie J (telles que définies ci-dessous).

- "Valeur d'Annulation par Part Sociale" signifie (i) la valeur nominale par Part Sociale devant être annulée plus (ii) le Montant Disponible divisé par le nombre de Parts Sociales émises dans la ou les catégorie(s) devant être rachetée(s) et annulée(s).

5.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs catégorie(s) de Parts Sociales, les détenteurs de parts sociales de la ou des catégories de Parts Sociales rachetée(s) et annulée(s) recevront de

la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.5 Chaque catégorie de Parts Sociales donne droit aux détenteurs de celles ci au pro rata de leur détention dans une telle catégorie au Montant Disponible pour la Période de Catégorie concernée à laquelle la catégorie est liée suivant les présents statuts, dans l'hypothèse du rachat d'une telle catégorie.

5.5.1 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A est la période commençant à la date de constitution de la Société, étant le 15 septembre 2009, et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2010 de la Catégorie A (la "Période de Catégorie A").

5.5.2 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie A et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2011 de la Catégorie B (la "Période de Catégorie B").

5.5.3 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie B et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2012 de la Catégorie C (la "Période de Catégorie C").

5.5.4 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie C et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2013 de la Catégorie D (la "Période de Catégorie D").

5.5.5 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie E est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie D et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2014 de la Catégorie E (la "Période de Catégorie E").

5.5.6 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie F est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie E et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2015 de la Catégorie F (la "Période de Catégorie F").

5.5.7 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie G est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie F et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2016 de la Catégorie G (la "Période de Catégorie G").

5.5.8 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie H est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie G et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2017 de la Catégorie H (la "Période de Catégorie H").

5.5.9 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie I est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie H et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2018 de la Catégorie I (la "Période de Catégorie I").

5.5.10 La période pour les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J est la période commençant le jour suivant la Période de Catégorie I et se terminant à la date des Comptes Intérimaires relativement aux Comptes Intérimaires 2019 de la Catégorie J (la "Période de Catégorie J").

5.5.11 Pour éviter tout doute, s'il n'y a eu aucune date de Comptes Intérimaires pour une certaine catégorie, la Période de Catégorie d'une telle catégorie se terminera au dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début de la Période de Catégorie concernée.

5.6 Dans l'hypothèse où une catégorie de Parts Sociales n'a pas été rachetée et annulée lors de la Période de Catégorie concernée, les détenteurs de telle catégorie seront habilités à recevoir, dans l'hypothèse d'un rachat et d'une annulation de la catégorie concernée, le Montant Disponible pour une nouvelle période (la "Nouvelle Période") qui débutera à la date suivant la dernière Période de Catégorie (ou le cas échéant, la Nouvelle Période d'une nouvelle catégorie la précédant immédiatement) et finira à la Date de Compte Intérimaire des Comptes Intérimaires préparés en vue du rachat et de l'annulation d'une telle catégorie de Parts Sociales, dans la mesure où il n'y a eu aucune Date de Compte Intérimaire pour une telle catégorie, la période de catégorie pour une telle catégorie se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début d'une telle Nouvelle Période. La première Nouvelle Période commencera à la date suivant la Période de Catégorie J et les catégories de Parts Sociales non rachetées et non-annulées au cours de leurs périodes en accord avec les articles 5.5.1 à 5.5.10 dans l'ordre des catégories A à J (dans la mesure où elles n'ont pas été rachetées et annulées auparavant).

5.7 Dans l'hypothèse d'un rachat d'une catégorie de Parts Sociales, les détenteurs d'une telle catégorie de Parts Sociales recevront la Valeur d'Annulation Par Part Sociale, dans la mesure où lorsque la Valeur d'Annulation Par Part Sociale ainsi déterminée excède le Cash Disponible Par Part Sociale, la Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera égale au Cash Disponible Par Part Sociale.

## **6. Indivisibilité des parts sociales.**

6.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

## **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale;

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915;

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants ("Gérants") nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Dans le cas où la Société est administrée par un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique".

8.3 En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance").

8.4 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**9. Pouvoirs des gérants.** Le Gérant Unique, lorsque la Société n'a qu'un seul gérant, ou dans tous les autres cas, le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

**10. Représentation de la société.** Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1 Dans le cas où la Société n'a qu'un Gérant Unique, le Gérant Unique;

10.2 En cas de pluralité de gérants, deux des Gérants;

10.3 Toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'Article 11.

**11. Agent des gérants.** Le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de Gérants, tout gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## **12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil de Gérance") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 12.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg) sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un

ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont signés et les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **13. Résolutions des associés.**

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque action qu'il détient.

13.2 Comme prévu aux Articles 13.3, 13.4 et 13.5, les Résolutions des Associés sont valablement prises seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent, toutefois si le quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou première consultation écrite, les Associés peuvent être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée avec accusé de réception et la résolution pourra être prise à la majorité des votes enregistrés, sans tenir compte du nombre de Parts Sociales représentées.

13.3 Le changement de nationalité de la Société ainsi que l'accroissement des participations des Associés dans la Société requièrent l'unanimité.

13.4 Tel qu'il est prévu à l'Article 13.3, toute résolution modifiant les Statuts (y compris un changement de Siège Social) ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.5 Une résolution visant à déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou à nommer les liquidateurs ne peut être adoptée que par une majorité en nombre des Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales.

13.6 Une assemblée des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Associés ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite assemblée en personne ou par représentant autorisé.

13.7 Un Associé pourra être représenté à une assemblée des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les Résolutions des Associés pourront être prises par écrit et non en assemblée, sous réserve que chaque Associé reçoive le texte exact des résolutions et des décisions à adopter et donne son vote part écrit.

### **14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

### **15. Distribution des parts.**

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

15.3 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

**16. Dissolution et Liquidation.** La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 13. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société

### **17. Interprétation et Loi luxembourgeoise.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

- (a) un genre inclut tous les genres;
- (b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;
- (c) une "personne" inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);
- (d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

17.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

17.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

### *Souscription et Libération*

"Advent Libri (Cayman) Limited", prénommée, a souscrit l'ensemble des quinze mille (15.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de quinze mille Euros (EUR 15.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2010.

### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille euros.

### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4 rue Beck, L-1222 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Desmond Mitchell, gérant de sociétés, né le 24 août 1957 à Wells, Angleterre, demeurant au 32, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;

- Monsieur Michael J. Ristaino, vice-président de société, né le 8 octobre 1961 à Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 75 State Street, 29<sup>th</sup> Floor, Boston, MA 02109, Etats-Unis d'Amérique; et

- Monsieur Fergal O'Hannrachain, comptable, né le 27 novembre 1964 à Dublin, demeurant au 7 rue Tubis, L-2629 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, C. WERSANDT.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1<sup>er</sup> février 2010. Relation: EAC/2010/1288. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010026985/706.

(100023936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

### **P.F.P. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.268.

### STATUTS

L'an deux mille dix, le vingt-neuf janvier.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- P.A.P. S.A.S., ayant son siège social à I-86170 Isernia, Via Petrarca 4, représentée par Madame Luisella MORESCHI, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée.

2 - DORSTEIN LIMITED, ayant son siège social à Strovolos Center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018, Nicosia Chypre représentée par Madame Luisella MORESCHI, prénommée, agissant en sa qualité de "Director" de la dit société.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de P.F.P. INTERNATIONAL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) divisé en TROIS CENT DIX (310) actions de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Le Conseil d'administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles.

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

De même, le Conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé. Le Conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait. Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le troisième lundi du mois de juin à 11.45 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires:*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2011.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 5 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

#### *Souscription et Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1) P.A.P S.A., prédésignée . . . . .	307 actions
2) DORSTEIN LIMITED, prédésignée . . . . .	3 actions
Total: . . . . .	310 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 1.300,-

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois) et celui des commissaires à 1 (un).

#### *Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Monsieur Francesco PERNA, demeurant à I-86170 Isernia, Via S.Leucio, 48
  - 2.- Madame Luisella MORESCHI, demeurant professionnellement au 8 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg;
  - 3.- Madame Frédérique VIGNERON, demeurant professionnellement au 8, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg
- Madame Luisella MORESCHI, prénommée est nommée à la fonction de Président du Conseil d'Administration

#### *Troisième résolution*

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

- GORDALE MARKETING LIMITED ayant son siège social à siège à Strovolos Center, Office 204 Strovolos, Strovolou 77, P.C. 2018 Nicosia, Chypre enregistrée sous le numéro: HE 155572.

#### *Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

#### *Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 8, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé L. MORESCHI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 février 2010. Relation: LAC/2010/5630. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 16 février 2010.

Référence de publication: 2010027010/168.

(100023964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---

#### **Tigris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9026 Ettelbruck, 5, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 144.915.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010026914/10.

(100023352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 février 2010.

---